



## **Communiqué suite à la réunion du 6 janvier 2014**

Tout d'abord nous précisons que le directeur se plaignant de ne pas pouvoir travailler sous pression nous avons émis le souhait qu'il n'y ait pas de mobilisation devant le SDIS. En revanche de son côté les choses se passent différemment, il refuse l'accès en salle de réunion à nos représentants venus trop nombreux à son goût alors qu'à l'intérieur se trouve toute une palette d'officiers, officiers supérieurs et civils (ça commence mal, mais nous jouons encore une fois le jeu du dialogue et de l'apaisement et même si cela nous est difficile, nous ne cédon pas à la provocation).

Pour commencer, on nous replace dans le contexte juridique des directives transformées en décret... en tirant bien entendu le meilleur parti de chaque texte et occultant le reste. Pour exemple, on mélange une équivalence (condamnée par l'Europe et notre Ministre de l'intérieur M Valls à l'assemblée le 3 décembre) en terme de rémunération et celle sur le temps de travail décompté au personnel de garde! Le tout est expliqué sous forme de diapositives projetées sur tableau pendant environ 45 min avec au milieu, une seule d'entre elles, qui reprend nos revendications sur le temps de travail et la réforme où il est marqué: « pas envisageable » (celle-ci est diffusée en 2 min). Le directeur nous demande alors nos propositions avec notre régime de travail envisagé et nous lui répondons qu'il les connaît mais qu'il vient de les balayer d'un revers de main sans les étudier.

Devant ces éléments il est clair que notre directeur pense avoir affaire à des faibles d'esprit qui ne savent ni compter ni lire ni décrypter cette mascarade, nous décidons alors qu'il va trop loin dans le mépris de nos idées et quittons la salle de réunion pour discuter entre nous de la marche à suivre, dans une autre pièce. Le président d'Avenir Secours nous rejoint plus tard pour nous informer que la demande a été faite d'injecter du 12h et de délester des gardes dès 2014 et qu'il y aurait peut-être une avancée.

Au bout d'environ 1h30, le directeur, le directeur adjoint et le colonel Anselme descendent nous voir et nous demandent audience. Le DDSIS nous explique qu'il vient de s'entretenir avec le président et nous propose une avancée en 2015 (il fait un pas de 2016 à 2015 et nous demande d'en faire autant, mais nous lui répondons que nous avons fait déjà beaucoup de pas vers lui) et pour arriver en 2017 à un régime de 54G 24h + 54G 12h = 108 gardes = 1944h soit un gain de 216h dans 3 ans (à vous de voir !). Ce régime serait soit transitoire pour atteindre un régime de 12h cyclé en 2020 (130 à 133 gardes ?) soit définitif si le personnel s'en contente.

Nous opposons donc nos arguments, nous ne sommes pas venus pour passer le temps, de notre côté nous avons calculé pour vérifier la faisabilité de nos propositions :

- Passer immédiatement à 80G 24h avec retrait pur de 10G 24h : c'est réalisable

- Délestage de 16 nuits => faire 74G 24h + 16G 12h jour : c'est réalisable et ne coûte RIEN.

Les réponses du DDSIS sont claires il n'en est pas question et nous nous rendons compte alors qu'en fait ce qui les gêne c'est de réduire le temps de travail mais en conservant 90 gardes, ils veulent absolument augmenter ce nombre avec un ratio qui leur appartient :

- Si on enlève 2G 24h =  $-2 \times 18h = -36h$ , il faut alors y rajouter 3G 12h =  $3 \times 12 = 36h$  il s'agit là de leur logique qui comprend toujours un principe d'équivalence. En clair pour eux soit on s'oriente petit à petit vers un 12h cyclé avec 1h=1h soit on prend un régime mixte avec équivalence. A savoir que le 24h avec 1h = 1h est réalisable et moins cher que le 12h mais ils ne veulent pas en entendre parler.

Quoi qu'il en soit il faut bien comprendre que l'objectif n'est pas de choisir un régime de travail immédiatement mais de récupérer des heures dès 2014 (réalisable sans répercussions financières ou opérationnelles) et de sonder le personnel pour se positionner sur un régime applicable dès 2016. C'est ce qu'on dit depuis le début et nous n'en démordrons pas car nous nous sommes engagés auprès de vous.

Par contre une chose est claire, nous ne tolérerons plus que l'on nous traite « d'enfants gâtés qui dorment la nuit ». Lors d'un entretien avec un de nos élus, ce dernier nous confortait dans notre position en précisant que le système n'était pas bon, qu'il devrait y avoir un positionnement national, et prend un exemple simple: un chirurgien quand il est à la clinique mais qu'il n'opère pas ses heures sont comptées et c'est logique.

#### **Concrètement aujourd'hui quelle suite allons-nous donner :**

- Vos représentants dès ce matin rencontrent des élus pour connaître leurs positions et avoir leur soutien
- Nous prévoyons de nous inviter sur les vœux ou réunions publiques de nos élus qui nous mettent des bâtons dans les roues ou nous méprisent (ex : Gaudy, Vézinhet, Mesquida, Arcas...)
- Nous envisageons de les escorter lors d'une marche propice à la discussion quand ils iront prendre l'avion pour se rendre dans la capitale.
- Pour répondre aux attaques d'enfants gâtés nous dévoilerons à la presse nos salaires, ainsi que ceux de nos cadres avec par exemple les primes de logements allant de 1000€ à 1500€ pour certains chefs de centres qui n'habitent pas sur le secteur et encore plus grave même pas dans le département ! Puis les indemnités de M Vézinhet qui affirme gagner 2500 € environ, M Gaudy, M Arcas, bref tous ceux qui nous attaquent en cachant la vérité à la population. Pour cela nous sollicitons votre aide et tous vos contacts pour obtenir un maximum de renseignements.

Nous sommes clairs, nos propositions n'engendrent ni surcoût financier ni désorganisation opérationnelle, nous sommes crédibles, droits dans nos bottes, nous continuerons à dire la vérité même si elle fait mal aux oreilles de certains, et seront transparents face à la presse et aux élus qui voudront entendre. Nos cadres qui sacrifient leurs pompiers de terrain tout en gardant leurs privilèges, cela continuera à se faire mais avec déballage sur la place publique.

**LAISSONS A LA POPULATION LE SOIN DE JUGER QUI FAIT PARTIE DES ENFANTS GATES DE LA REPUBLIQUE**

Si vous avez des idées de mouvements forts, faites nous les connaître pour y travailler ensemble !